



United Nations
Global Compact

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE

2021–2023

**Mobiliser les entreprises
africaines à des fins
d'impact.**



Le Pacte mondial des Nations Unies est particulièrement bien placé pour aider les entreprises dans leur démarche vers l'alignement de leurs pratiques sur un avenir durable et inclusif. Les Dix principes sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption offrent un plan directeur aux entreprises qui souhaitent participer à l'effort collectif pour se reconstruire plus fort après la pandémie de COVID-19.

Le moment est venu d'intensifier les contributions de la communauté mondiale des affaires à l'Agenda 2030 et à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le changement climatique. C'est l'objectif primordial du plan stratégique du Pacte mondial pour 2021 à 2023.

António Guterres
Secrétaire général de l'ONU et
Président du Conseil d'administration du Pacte
mondial des Nations Unies



Les entreprises du monde entier doivent faire davantage pour accélérer la durabilité d'entreprise et les pratiques commerciales responsables. Notre stratégie et notre ambition sont de grandir et d'emmener nos participants dans un voyage d'amélioration continue avérée de l'impact qu'ils créent.

Notre objectif est de susciter des attentes quant à la manière dont les entreprises intégreront les Dix principes. Ceux-ci sont intrinsèques à une entreprise et servent de catalyseur pour les contributions à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Cette stratégie explique comment nous allons travailler en collaboration pour accroître cet impact, tirer parti de notre mandat mondial et localiser notre réponse programmatique afin d'assurer qu'elle est adaptée à l'objectif de répondre aux priorités sur le continent africain.

Ensemble, nous formerons un Pacte mondial
unissant les entreprises pour un monde meilleur.

Sanda Ojiambo
Sous-secrétaire générale et Directrice générale et
exécutive du Pacte mondial des Nations Unies
Pacte mondial des Nations Unies



TABLE DES MATIÈRES

1. RÉSUMÉ	4
2. INTRODUCTION	6
3. PILIERS DE LA STRATÉGIE	8
4. NOTRE VISION	9
5. PROPOSITION DE VALEUR	13
6. CIBLES	17
7. MODÈLE D'EXPLOITATION	18
8. DÉFINIR LA RÉUSSITE	19
9. CONCLUSION	20

1. RÉSUMÉ

Le Pacte mondial des Nations Unies invite toutes les entreprises du monde entier à passer à l'action afin d'aligner leurs opérations et stratégies sur les Dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Fondé en l'an 2000 par le Secrétaire général des Nations Unies, le Pacte mondial est la plus grande initiative en matière de durabilité d'entreprise, comptant plus de 16 000 entreprises participantes et 4000 organisations à but non lucratif parmi ses acteurs dans 169 pays. S'appuyant sur sa position prééminente en tant que plus grande initiative panafricaine de durabilité, le Pacte mondial a développé cette nouvelle stratégie pour générer un impact accru au cours des trois prochaines années et accorder une grande importance aux priorités et aux peuples africains.

La stratégie arrive à un moment opportun alors que l'échéance de l'Agenda 2030 pour le développement durable approche à grands pas, alors que le monde se prépare pour la Conférence des Parties sur le changement climatique (COP 27) en Afrique en 2022 et que les pays du continent mettent en œuvre l'Agenda de l'Union africaine 2063, leur plan collectif pour transformer le continent en une puissance mondiale d'avenir.

L'Afrique est un continent riche en ressources, jeune, géographiquement vaste et politiquement diversifié avec des économies en expansion, des secteurs et des marchés privés robustes, une richesse et des capitaux croissants, et une amélioration de la gouvernance et des institutions. Cependant, il continue de faire face à des défis liés à la portée des infrastructures, à l'accès au financement, à l'informalité et à la concurrence mondiale, conduisant à des inégalités économiques et à la pauvreté. La pandémie mondiale et le changement climatique exacerbent ces défis.

Pour concrétiser la vision d'un avenir prospère, florissant et avancé pour elles-mêmes et leurs pays, les entreprises africaines doivent donc adopter et devenir des piliers solides en matière de durabilité ainsi que de pratiques commerciales responsables. Elles ont un rôle crucial à jouer. En effet, l'adoption de pratiques commerciales durables et responsables est essentielle au succès commercial dans le contexte mondial changeant d'aujourd'hui. Non seulement les consommateurs du monde entier votent avec leur argent et exigent plus des entreprises, une nouvelle génération de main-d'œuvre socialement responsable se fait entendre avec ses pieds et afflue vers les employeurs qui adhèrent à ces principes et valeurs. En outre, l'adoption croissante de la durabilité sert à promouvoir une plus grande innovation, à ouvrir de nouvelles

opportunités, à créer de la prévisibilité et à réduire les risques liés aux investissements dans le secteur des entreprises. Une action à grande échelle et coordonnée est essentielle pour toutes les entreprises engagées en Afrique.

Nous avons un programme ambitieux en Afrique.

Nous voulons faire progresser l'adoption des Dix principes et des pratiques responsables du secteur privé en support of the Sustainable Development Goals (ODD). Conformément à notre stratégie mondiale, la stratégie pour l'Afrique vise à accélérer l'impact grâce à une approche à multiples facettes qui repose sur quatre facteurs essentiels : une vision stratégique claire, une proposition de valeur bien définie et convaincante, un plan de croissance ambitieux et ciblé, et un modèle opérationnel adapté.

1. NOTRE VISION

Le Pacte mondial poursuivra trois objectifs stratégiques en Afrique :

- Accroître l'impact en axant ses efforts ;
- promouvoir un impact inclusif ; et
- tirer profit des associations, des chaînes d'approvisionnement et des sources de capital.

Pour accélérer le parcours vers la durabilité du secteur privé au sens large, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de petites et moyennes entreprises (PME) sur l'ensemble du continent africain, le Pacte mondial impliquera les associations professionnelles, les chaînes d'approvisionnement de l'industrie et les institutions financières et autres fournisseurs de capitaux.

Le Pacte mondial engagera et inclura la communauté des affaires dans toutes les nations du continent grâce à une capacité accrue au sein de quatre centres - Kenya, Maroc, Nigeria et Afrique du Sud, ainsi que les six autres réseaux locaux. Soutenant la stratégie du Pacte mondial, ces efforts seront axés sur la réalisation de l'action sur les Dix principes du Pacte mondial et cinq ODD essentiels à la réussite des entreprises – égalité des sexes (ODD 5) ; travail décent et croissance économique (ODD 8) ; action pour le climat (ODD 13) ; paix, justice et institutions fortes (ODD 16) et partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17).

Afin d'accélérer le voyage vers la durabilité du secteur privé au sens large, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de petites et moyennes entreprises (PME) sur l'ensemble du continent africain, le Pacte mondial impliquera les associations professionnelles, les chaînes d'approvisionnement de l'industrie et les institutions financières et autres fournisseurs de capitaux.

2. PROPOSITION DE VALEUR

Le Pacte mondial occupe une position et dispose d'un équipement uniques pour étendre le programme de la durabilité d'entreprise et de pratiques commerciales responsables dans tous les pays africains. Elle tire ses forces d'abord et avant tout de l'autorité normative conférée par le renouvellement biennal de son mandat par tous les membres de l'Assemblée générale des Nations Unies ; deuxièmement, de sa propre capacité à réunir de manière impartiale et inclusive de multiples acteurs pour obtenir un impact ; et troisièmement, de par son étendue technique, sa profondeur et ses deux décennies d'expérience sur des questions relatives aux Dix principes, la durabilité d'entreprise et les pratiques commerciales responsables.

Pour répondre aux besoins uniques de l'Afrique, la Stratégie pour l'Afrique demande au Pacte mondial de localiser sa réponse programmatique selon deux dimensions — les mécanismes de prestation et les sujets prioritaires — qui seront adaptés aux priorités nationales et du secteur des entreprises au sein des quatre centres. Cette approche permettra de s'assurer que les questions les plus importantes sont couvertes et que les programmes sont offerts de la manière la plus percutante. En particulier, la stratégie pour l'Afrique appelle à des programmes localisés établissant d'abord et avant tout la nature fondamentale des Dix Principes pour les entreprises et abordant également les questions critiques connexes, notamment l'entrepreneuriat féminin et les achats inclusifs, la transition juste, l'adaptation au climat et la résilience, la mobilisation du secteur privé sur les politiques des droits de l'homme, et la lutte contre la corruption et les entreprises éthiques.

Les partenariats seront fondamentaux pour faire progresser l'impact en optimisant la durabilité et des pratiques commerciales responsables par le biais d'associations professionnelles, en guidant les flux de capitaux à travers les chaînes d'approvisionnement et avec les gouvernements par le biais d'un engagement politique.

3. CIBLES

Voici les quatre objectifs stratégiques de croissance de la stratégie pour l'Afrique : maximiser la participation des 100 premières entreprises en Afrique ; se concentrer sur la croissance au sein des quatre centres ; accroître la présence du Pacte mondial dans le reste de l'Afrique et augmenter le nombre de PME participantes dans tous les réseaux locaux à travers le continent.

4. MODÈLE D'EXPLOITATION

Le succès de la mise en œuvre dépend de la collaboration à l'échelle mondiale, régionale et locale, de sorte que le modèle

opérationnel comprendra : le siège du Pacte mondial à New York (siège), le nouvel Africa Hub et les réseaux locaux, y compris les quatre centres, à travers le continent.

Le siège social continuera à soutenir les participants et les réseaux en Afrique en fournissant une direction, une supervision et une gestion stratégiques, en élaborant des politiques et des programmes, en offrant des conseils et une coordination stratégiques, en collectant des fonds, en supervisant les relations mondiales avec les agences des Nations Unies et en déterminant la position du Pacte mondial sur diverses questions de politique.

En tant qu'épine dorsale des réseaux sur le continent, le puissant pôle africain qui sera établi à Abuja, au Nigeria, entreprendra une série d'activités stratégiques et opérationnelles dans les domaines de la conception et de la contextualisation ainsi que de la mise en œuvre de programmes, de l'engagement politique, de la croissance, de la collecte de fonds, de la participation des Nations Unies et de l'implication des PME.

Les réseaux locaux continueront de servir de personnel sur le terrain pour le Pacte mondial, stimulant l'engagement et la prestation aux niveaux local et national. Au cours des deux prochaines années, le Pacte mondial augmentera la capacité et le nombre de réseaux locaux sur le continent.

Enfin, l'engagement envers les agences des Nations Unies au niveau mondial, les coordonnateurs résidents et les équipes de pays au niveau national, et d'autres agences des Nations Unies au niveau régional sera une composante fondamentale du modèle opérationnel du Pacte mondial, permettant une plus grande adhésion des participants du secteur privé aux objectifs mondiaux.



Photo des Nations Unies : Nations Unies / Isaac Billy



DROITS DE L'HOMME



MAIN-D'ŒUVRE



ENVIRONNEMENT



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



2. INTRODUCTION

La stratégie africaine du Pacte mondial des Nations Unies arrive à point nommé. Alors que l'échéance de l'Agenda 2030 pour le développement durable approche à grands pas et que les pays du continent mettent en œuvre leur projet collectif, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, pour la transformation du continent en une puissance mondiale d'avenir et la mise en place de la ZLECAf, l'Afrique a le potentiel de devenir un continent d'économies prospères, florissantes et avancées.

Notre stratégie pour l'Afrique s'appuie sur l'ambition du Pacte mondial d'accélérer la durabilité d'entreprise et des pratiques commerciales responsables sur le continent, et de défendre les contributions du secteur des affaires au développement durable.

En effet, diverses tendances rendent nécessaire l'adoption, sans réserve, des Dix principes par le secteur privé en Afrique et dans le monde afin d'assurer, à l'avenir, un succès continu des entreprises. La participation aux chaînes de valeur mondiales et locales augmente, et les consommateurs du monde entier réorientent leurs préférences vers des produits et des entreprises qui défendent la durabilité et les bonnes pratiques. Une nouvelle génération de diplômés talentueux, jeunes et socialement conscients qui entrent sur le marché du travail privilégie, également, de plus en plus un travail chez les employeurs qui adoptent des principes et des valeurs en matière de durabilité. De plus, les impacts du changement climatique exigent que les entreprises adaptent leurs pratiques pour réduire leur empreinte carbone afin de maintenir leur avantage concurrentiel sur le marché. Dans un monde où les vitesses et les flux d'informations augmentent, l'importance de faire partie de la solution est devenue un facteur fondamental pour les entreprises, qui cherchent à rester compétitives et à avoir un avenir brillant.

En utilisant la Stratégie mondiale 2021-2023 du Pacte mondial comme point de départ, la Stratégie pour l'Afrique possède trois objectifs interdépendants : accroître l'impact du Pacte mondial en concentrant ses efforts tout en favorisant un impact inclusif en tirant profit de son influence sur les associations, les chaînes d'approvisionnement et les sources du capital. Faire progresser les Dix principes, l'ADN du Pacte mondial, qui couvrent quatre domaines thématiques, fait partie intégrante de ces objectifs stratégiques : Droits de l'homme, travail, environnement et lutte contre la corruption.

La Stratégie pour l'Afrique reconnaît également l'importance d'une approche adaptée au contexte unique du continent. L'Afrique abrite de nombreuses cultures riches et diverses, un secteur privé en pleine expansion et des richesses ainsi que des capitaux abondants, qui offrent tous de puissantes opportunités de progrès. En conséquence, le Pacte mondial a

développé une offre programmatique, qui se concentre sur les ODD les plus pertinents dans ce contexte et pour le travail du Pacte.

Pour concrétiser la vision d'un avenir prospère, florissant et avancé pour elles-mêmes et leurs pays, les entreprises africaines doivent donc adopter et devenir des piliers solides en matière de durabilité ainsi que de pratiques commerciales responsables.

Elles ont un rôle crucial à jouer. En effet, l'adoption de pratiques commerciales durables et responsables est essentielle au succès commercial dans le contexte mondial changeant d'aujourd'hui. Non seulement les consommateurs du monde entier votent avec leur argent et exigent plus des entreprises, une nouvelle génération de main-d'œuvre socialement responsable se fait entendre avec ses pieds et afflue vers les employeurs qui adhèrent à ces principes et valeurs.

En outre, l'adoption croissante de la durabilité sert à promouvoir une plus grande innovation, à ouvrir de nouvelles opportunités, à créer de la prévisibilité et à réduire les risques liés aux investissements dans le secteur des affaires. Une action à grande échelle et coordonnée est fondamentale pour toutes les entreprises engagées en Afrique.

Les orientations et les perspectives intégrées dans cette stratégie sont le résultat d'un processus solide et inclusif impliquant de nombreuses discussions approfondies et riches avec le secteur des affaires en Afrique, représenté par les réseaux locaux du Pacte mondial. Des entretiens et des ateliers avec des cadres et des chefs d'entreprise de sociétés multinationales africaines, d'entreprises nationales leaders et de PME ont fourni des informations fondamentales concernant les besoins uniques et divers du secteur. Les consultations avec d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements, la société civile, d'autres agences des Nations Unies et les membres du Groupe gouvernemental du Pacte mondial ont encore renforcé les perspectives adoptées dans la stratégie.

Le Pacte mondial est présent avec des réseaux locaux en République démocratique du Congo, en Égypte, au Ghana, au Kenya, à Maurice et dans l'océan Indien, au Maroc, au Nigeria, en Afrique du Sud, en Tanzanie et en Tunisie, comptant plus de 650 entreprises participantes à travers le continent.

Interview sur la Stratégie pour l'Afrique 2021-2023

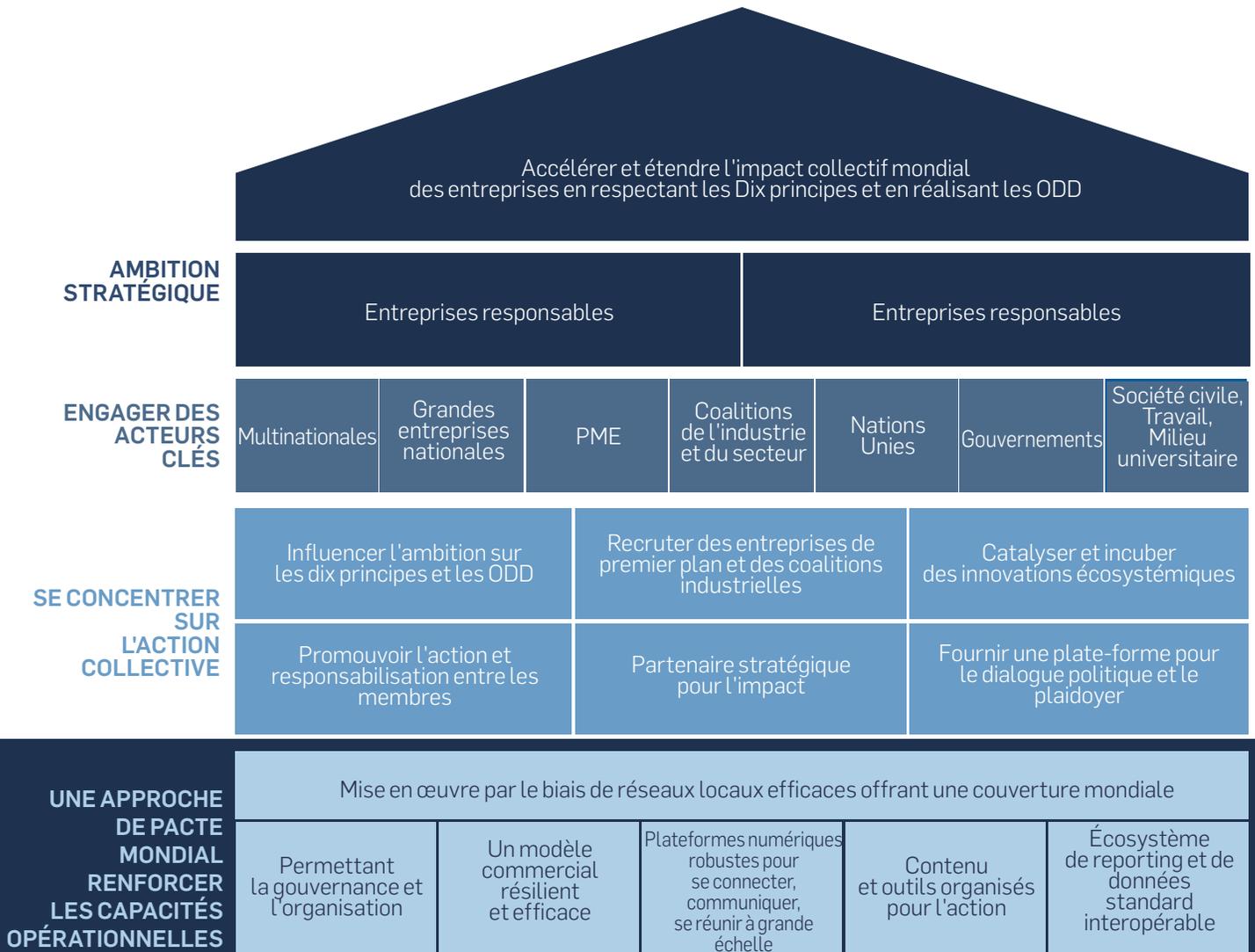
3. PILIERS DE LA STRATÉGIE

La stratégie du Pacte mondial pour l'Afrique repose sur quatre piliers fondamentaux : une vision stratégique claire, une proposition de valeur bien définie et convaincante, un plan de croissance ambitieux et ciblé, et un modèle opérationnel adapté à l'objectif.

La **vision stratégique** explique les objectifs et les priorités du Pacte mondial : ce que nous devons faire pour avoir un impact, et ainsi permettre le succès des secteurs privé et public en Afrique. Cette perspective indique l'ensemble de la stratégie pour l'Afrique.

Les trois autres éléments concernent l'opérationnalisation de la vision stratégique – comment réussir en Afrique. En termes simples, la **proposition de valeur** est l'offre que le Pacte mondial apporte au marché pour accélérer la durabilité d'entreprise et des pratiques commerciales responsables. Notre **plan de croissance ciblé** concerne l'augmentation délibérée de la participation et de l'impact. Et notre **modèle opérationnel adapté à l'objectif** décrit la manière d'y parvenir.

CADRE STRATÉGIQUE DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



4. NOTRE VISION

Notre vision stratégique pour la région africaine est ancrée dans l'ambition du Pacte mondial 2021-2023 : Le Pacte mondial vise, en tant qu'organisation unique, à unir les entreprises pour un monde meilleur. Cette ambition comporte trois éléments essentiels :

- Accélérer et mettre à l'échelle l'impact collectif mondial. Cette ambition vise à relever le plancher (la ligne de base) et le plafond (les attentes) du contrat social de l'entreprise.
- Respecter les Dix principes. La base de tous les travaux du Pacte mondial repose sur les Dix principes concernant les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Ils sont l'ADN du Pacte mondial — toujours pertinents quels que soient le moment, le lieu ou les circonstances.
- Contribuer à la réalisation des ODD. Les ODD représentent un consensus mondial sur les dix-sept objectifs qui sont essentiels pour faire progresser le bien-être et la prospérité au niveau mondial.

LA PROPOSITION DE VALEUR DU PACTE MONDIAL ET LE CONTEXTE UNIQUE DE L'AFRIQUE

Le Pacte mondial est idéalement positionné et équipé pour faire progresser la durabilité d'entreprise et le programme de pratiques commerciales responsables à travers l'Afrique. L'autorité normative conférée par le renouvellement biennal de son mandat par tous les États membres de l'Assemblée générale des Nations unies confère au Pacte mondial la crédibilité et la légitimité nécessaires pour fixer des attentes et prendre position sur les questions les plus importantes. En outre, le Pacte dispose d'un réseau mondial multipartite et peut convoquer, connecter et élargir les entreprises, la société civile, les syndicats, les gouvernements, les coalitions industrielles, les universités, les groupes de jeunes et les agences des Nations Unies.

Les capacités techniques du Pacte mondial — sa profondeur dans les dix principes et sa force dans d'autres domaines — s'avéreront cruciales pour aider les entreprises à intégrer les Dix principes ainsi que les ODD pertinents dans leurs opérations et leurs pratiques. L'importante base mondiale de participants multipartites au Pacte mondial contribuera grandement à cette entreprise. Non moins important, le Pacte mondial possède des connaissances approfondies, un engagement et une crédibilité au niveau local — ce qui lui permettra d'engager, d'influencer, de convoquer et de connecter des chefs d'entreprise et d'écosystème nationaux qui soutiendront la promotion de la durabilité et de pratiques commerciales responsables, ainsi que de l'engagement envers les ODD pertinents.

Pour réussir, le Pacte mondial vise à adapter son travail au contexte africain et à faire progresser les entreprises en adoptant

les Dix principes et les ODD, et en saisissant les opportunités d'innovation qui s'offrent à elles. Premièrement, le Pacte se concentrera sur les objectifs qu'il utilise pour mesurer le succès, à savoir les ODD où le secteur des entreprises africaines possède le potentiel de faire le plus de progrès. En outre, le Pacte mondial motivera le secteur privé en tant que vecteur de promotion du développement durable pour compléter et renforcer les efforts du secteur public ainsi qu'encourager une coopération entre le public et le privé significative.

Le Pacte mondial est exceptionnellement adapté pour répondre aux besoins de l'Afrique en ce qui concerne l'engagement du secteur privé envers les entreprises responsables. Il dispose de l'autorité normative des Nations Unies pour coordonner l'action, ce qui est particulièrement remarquable étant donné que peu d'organisations crédibles poussent le secteur privé à internaliser les entreprises responsables et l'agenda des ODD. De plus, le Pacte mondial est une entité établie avec une présence croissante en Afrique.

« Le Pacte mondial joue un rôle fondamental en tant que guide pour les entreprises sur la façon d'adopter le programme de durabilité de manière plus stratégique et de rester compétitives, en particulier en Afrique ».

Personne interrogée sur la Stratégie pour l'Afrique 2021-2023

L'AMBITION AINSI QUE LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PACTE MONDIAL EN AFRIQUE

L'ambition stratégique du Pacte mondial, telle qu'articulée dans notre stratégie mondiale, possède des implications spécifiques pour l'Afrique.

Accélérer et étendre l'impact collectif mondial des entreprises en respectant les Dix principes, et en atteignant les ODD et l'Agenda 2063 par le biais d'entreprises et d'écosystèmes responsables qui permettent le changement.

Notre ambition est d'accélérer la croissance du mouvement la durabilité d'entreprise à travers l'Afrique. L'évolution, à la fois mondiale et continentale, sera atteinte grâce à notre action élargie, aux quatre centres et à l'effet de levier délibéré des associations industrielles, des chaînes d'approvisionnement et des sources de capitaux. L'impact collectif des entreprises fait référence à l'établissement du Pacte mondial en tant qu'organisation par excellence

de la durabilité d'entreprise en Afrique. **Les entreprises** désignent non seulement celles de grande taille, mais aussi les PME. **Atteindre les ODD** est fondamentale, car ils constituent un consensus mondial sur le cadre de développement durable. **Les entreprises doivent être tenues responsables** d'adhérer aux Dix principes et de progresser dans leur propre cheminement vers le développement durable. Enfin les **écosystèmes qui permettent le changement** serviront de levier pour l'évolution du Pacte mondial. Le Pacte suivra et mesurera à la fois l'impact collectif du secteur privé africain ainsi que les progrès des entreprises individuelles. Le Pacte s'engagera dans des partenariats ciblés et transformateurs, et un dialogue politique en Afrique autour de la durabilité d'entreprise et de questions commerciales responsables.

Trois objectifs stratégiques clairs guident la vision stratégique du Pacte mondial pour l'Afrique (voir Figure 1). Le Pacte mondial doit accroître son impact en axant ses efforts tout en favorisant un impact inclusif en tirant profit des partenariats, des chaînes d'approvisionnement et des sources de capitaux.

Accroître l'impact en axant ses efforts

■ Croissance ciblée.

Tout d'abord, le Pacte mondial s'engagera et visera à recruter les 100 plus grandes entreprises d'Afrique. Ces « champions » ont probablement déjà des transactions stratégiques et économiques avec les investissements les plus importants à travers le continent, ce qui contribuera à accélérer le programme de développement durable. En outre, de nombreux champions souhaitent renforcer leur durabilité, ce que le Pacte mondial est particulièrement

bien placé et équipé pour soutenir. Étant donné que ces entreprises sont bien reconnues, leur engagement actif envers le Pacte mondial servira d'exemples phares à suivre pour d'autres entreprises.

Pour propulser la croissance et le développement durable, le Pacte mondial s'appuiera également sur des réseaux locaux solides au sein de quatre centres : Kenya, Maroc, Nigeria et Afrique du Sud. Avec leurs secteurs privés nationaux sains et importants, ces pays adhèrent aux Dix principes, progressent bien en termes d'ODD et sont en bonne adéquation stratégique avec les opérations actuelles du Pacte en Afrique. Situés dans différentes régions du continent, ils faciliteront la pénétration dans tous les pays dans la mesure du possible en Afrique.

■ **Axer ses efforts.** Le Pacte continuera d'axer ses efforts sur les Dix principes concernant la durabilité et des pratiques commerciales responsables, et sur les cinq ODD fondamentaux de notre stratégie mondiale, en mettant l'accent sur les questions les plus pertinentes pour l'Afrique et les entreprises. Cette approche contribuera à faire en sorte que nos efforts soient adaptés au contexte africain, ce qui est essentiel pour apporter un changement réel et transformateur.

En plus des cinq ODD, le Pacte mondial doit également influencer les progrès réalisés dans la réalisation de quatre ODD supplémentaires : pas de pauvreté (ODD 1) ; zéro faim (ODD 2), bonne santé et bien-être (ODD 3) et éducation de qualité (ODD 4), afin de contribuer de manière plus générale au progrès et au développement en Afrique.

FIGURE 1 : TROIS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La vision stratégique du Pacte mondial pour l'Afrique repose sur trois objectifs stratégiques



IMPACT CROISSANT GRÂCE À LA CONCENTRATION

Le Pacte mondial en Afrique se concentrera sur l'engagement et le recrutement des 100 premières entreprises du continent et sur la croissance par le biais de réseaux locaux solides dans les quatre centres (Kenya, Maroc, Nigeria et Afrique du Sud), en mettant l'accent sur les enjeux et les ODD les plus pertinents pour les entreprises du continent

TOUT EN

... SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS, AUX CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT ET AUX CAPITAUX

Le Pacte mondial continuera à s'engager largement à travers l'Afrique - quel que soit le secteur, la géographie ou la taille de l'entreprise (y compris les PME) - avec des programmes et le soutien des réseaux locaux ou de l'Africa Hub permettant une plus grande croissance et un impact croissant sur le parcours de durabilité du secteur des affaires en Afrique

... MENANT UN IMPACT INCLUSIF...

Le Pacte mondial continuera à s'engager largement à travers l'Afrique - quel que soit le secteur, la géographie ou la taille de l'entreprise (y compris les PME) - avec des programmes et le soutien des réseaux locaux ou de l'Africa Hub permettant une plus grande croissance et un impact croissant sur le parcours de durabilité du secteur des affaires en Afrique

PAR LE BIAIS DU

Bien que le Pacte ne vise pas à développer des programmes directement liés à ces ODD, axer ses efforts sur les ODD ciblés aura un impact indirect substantiel. (Voir Figure 2). Le fait que le Pacte mondial axe son programme sur l'action du secteur privé en matière de travail décent et de croissance économique, par exemple, influencera indirectement la pauvreté, la faim et la santé. Mettre davantage l'accent sur les questions pour lesquelles le secteur privé a le plus d'intérêt direct et la capacité de s'engager permettra au Pacte mondial d'influencer et de progresser par le biais du secteur privé au lieu de rivaliser avec d'autres organisations, qui travaillent déjà activement et efficacement à la résolution d'autres problèmes importants.

Favoriser un impact inclusif au-delà des quatre centres. Le Pacte mondial continuera à s'engager largement à travers l'Afrique, en mettant tout en œuvre pour s'assurer de servir toutes les nations et entreprises qui s'y trouvent.

- **Pays.** L'expansion géographique se poursuivra dans le cadre du plan 2021-2023, qui fixe des objectifs d'expansion au-delà des dix réseaux locaux, y compris les quatre centres. Le plan comporte deux phases. Plusieurs pays ont été désignés pour l'expansion au cours de la première vague, de 2021 à 2022, notamment l'Algérie, l'Angola, le Botswana, le Congo (Brazzaville), la Côte d'Ivoire,

l'Éthiopie, le Rwanda, le Sénégal et l'Ouganda. Des pays francophones et lusophones ont également été désignés, reconnaissant le fait que les différences linguistiques se traduisent par des différences culturelles, et abordant les questions de durabilité en conséquence. Nous pensons que cette approche inclusive accélérera les progrès de l'ensemble du secteur privé en matière de durabilité.

- **Entreprises.** Toutes les entreprises auront la possibilité de s'y joindre, quels que soient leur secteur, leur géographie ou leur taille. Cela inclut un axe renouvelé sur le service aux PME, un élément crucial de l'économie africaine. Les PME représentent 90 % des entreprises africaines, emploient les deux tiers de la main-d'œuvre formelle et constituent 40 % du PIB du continent. Pourtant, elles ont trouvé que l'adoption de la durabilité d'entreprise et des pratiques commerciales responsables était une perspective difficile en raison d'une compréhension insuffisante, d'une capacité limitée et de la difficulté à opérationnaliser les Dix principes.

Les programmes et le soutien des réseaux locaux et de l'Africa Hub contribueront à promouvoir la croissance ainsi qu'à accélérer la transition vers la durabilité du secteur privé.

FIGURE 2 : PRIORITÉS DU PROGRAMME POUR L'AFRIQUE

Avec les dix principes comme ADN, le Pacte mondial vise à avoir un impact sur un sous-ensemble spécifique d'ODD avec une réponse programmatique adaptée aux entreprises africaines



TIRER PROFIT DES ASSOCIATIONS, DES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT ET DES SOURCES DE CAPITAL

Il est également important d'obtenir des gains rapides afin de garantir un impact croissant. Le Pacte mondial a l'intention d'impliquer les principales associations professionnelles à travers le continent, les sociétés multinationales et panafricaines ainsi que les grandes institutions financières. Nous espérons les inspirer à faire progresser le mouvement mondial et responsable de la durabilité d'entreprise auprès des clients, par l'intermédiaire de fournisseurs et distributeurs, et dans leurs propres portefeuilles. En effet, cela est dans le meilleur intérêt de l'entreprise, car il est de plus en plus clair que l'adoption de pratiques commerciales durables et responsables sert à attirer de nouveaux clients et employés, tout en favorisant l'innovation, en ouvrant de nouvelles opportunités, en créant de la prévisibilité et en réduisant les risques des investissements. L'exploitation de cet écosystème plus large accélérera l'agenda et configurerà du Pacte pour un plus grand succès en Afrique.

■ **Enrôler des associations clés.** Le Pacte impliquera d'une manière plus solide et coordonnée les associations d'entreprises en Afrique, afin d'ajouter la durabilité et des pratiques commerciales responsables à leur programme. En effet, ces associations, une force puissante pour les entreprises à travers le continent, souhaitent impliquer leurs membres sur des questions liées à notre mandat principal. Faire équipe avec ces associations contribuera à étendre l'impact du Pacte.

■ **Impliquer les chaînes d'approvisionnement de bout en bout.** Nous prévoyons d'impliquer de grandes entreprises nationales, régionales et multinationales et de les inciter à impliquer, à leur tour, leurs fournisseurs et clients dans l'Agenda 2030, reconnaissant l'importance d'une approche holistique à travers les chaînes de valeur pour des pratiques commerciales responsables. Ces entreprises multiplieront ainsi leur impact en matière de durabilité sur toutes leurs chaînes de valeur, et contribueront davantage au mouvement la durabilité d'entreprise et des pratiques commerciales responsables.

■ **Guider les flux de capitaux.** Le Pacte mondial s'engagera auprès des investisseurs et des fournisseurs de capitaux, allant du capital-investissement et de la gestion d'actifs

■ aux banques commerciales et de développement. Nous avons l'intention de les inciter à intégrer la durabilité d'entreprise et les pratiques commerciales responsables,

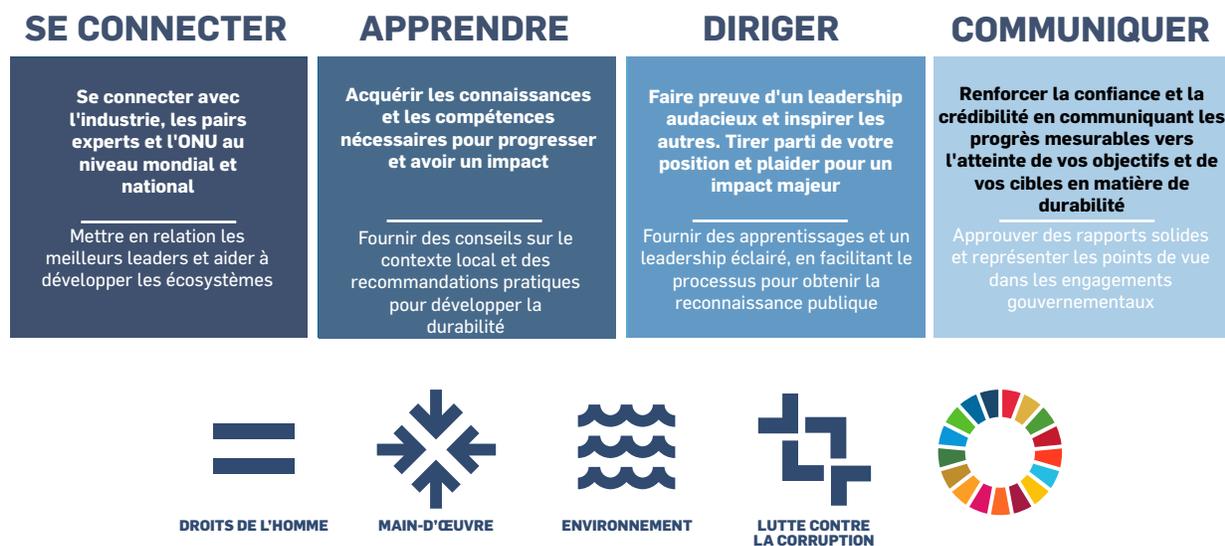
■ à savoir le respect des Dix Principes, comme un élément essentiel de leurs processus d'examen des portefeuilles et des investissements. En effet, les fournisseurs de capitaux et les entreprises qui s'engagent auprès d'eux dans de nombreuses régions du monde voient déjà les avantages commerciaux à long terme de l'établissement et de la croissance de la durabilité en tant qu'élément central de l'entreprise commerciale. Nous nous efforcerons de faire progresser ces tendances en Afrique.



5. PROPOSITION DE VALEUR

Guidée par la Vision stratégique, la Stratégie pour l'Afrique sera opérationnalisée selon trois piliers. Le premier d'entre eux, la proposition de valeur, articule l'offre unique du Pacte mondial des Nations Unies pour les organisations basées en Afrique.

FIGURE 3 : OFFRIR DE LA VALEUR À TRAVERS QUATRE POSSIBILITÉS



Quatre facteurs sont essentiels pour réaliser la proposition de valeur du Pacte Mondial en Afrique : tirer profit de notre mandat mondial ; localiser notre réponse programmatique ; développer des engagements programmatiques ; et adapter l'approche programmatique aux PME.

TIRER PROFIT DE NOTRE MANDAT MONDIAL

Le Pacte mondial tirera profit de son positionnement mondial solide pour offrir de la valeur aux participants et s'étendre sur tout le continent. La force de la proposition de valeur provient de la crédibilité et de l'autorité normative conférée par les Nations Unies, de la capacité du Pacte mondial à se réunir pour avoir un impact, ainsi que de ses capacités et de son expérience sur plusieurs sujets en matière de durabilité.

Plusieurs mécanismes de mise en œuvre à l'échelle mondiale percutants sont fondamentaux pour s'assurer que les programmes réalisent la valeur du fait d'axer les efforts

sur les Dix principes et les ODD. Les **Think Labs** servent d'incubateurs aux programmes et aux thèmes tournés vers l'avenir, développant un contenu pour un engagement programmatique et sa diffusion. Ces projets définissent le positionnement, le leadership éclairé et l'ambition du Pacte mondial. La **Global Compact Academy** propose des formations et des masterclasses sur les pratiques commerciales fondamentales et avancées dans tous les domaines d'activité pertinents. Les **accélérateurs** aident les entreprises à progresser rapidement sur des objectifs spécifiques dans leur contexte opérationnel. Les groupes d'apprentissage par les pairs rassemblent les entreprises et les parties prenantes pour partager en permanence les meilleures pratiques et défis aux niveaux mondial, régional et local. Le **plaidoyer et les campagnes politiques** permettent aux entreprises de soutenir des positions politiques et des actions ambitieuses. Et les événements relient les participants et les parties prenantes à travers les programmes et les écosystèmes.

LOCALISATION DE LA RÉPONSE PROGRAMMATIQUE

Le contexte africain est unique à plusieurs égards importants. Les nations africaines, comme de nombreux pays dans l'hémisphère Sud, se concentrent principalement sur la résolution des défis en matière de développement tels que la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation et l'emploi.

En outre, les pays africains ont adhéré aux Dix principes et aux ODD à des degrés divers, ce qui a conduit à des niveaux de maturité différents dans toutes les dimensions de la durabilité. Le niveau d'intérêt pour le développement durable varie également. En effet, les entreprises à travers le continent considèrent toujours cet agenda comme faisant partie de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) plutôt que comme une question stratégique clé qui aura un impact sur le succès commercial à long terme.

Localisation

Dans ce cadre, le Pacte mondial adaptera sa réponse programmatique mondiale aux priorités régionales respectives.

Nous avons défini des priorités et des orientations programmatiques dans chacun des quatre centres avec nos réseaux locaux là-bas. Avec l'expansion du Pacte mondial en Afrique, notre proposition de valeur sera davantage adaptée aux priorités programmatiques à travers l'Afrique, et localisée pour pouvoir aux besoins des pays francophones et lusophones.

Le Pacte mondial a conçu sa réponse programmatique localisée selon deux dimensions, les mécanismes de mise en œuvre et les thèmes prioritaires, en veillant à ce que les questions les plus importantes soient couvertes et que les programmes soient exécutés de la manière la plus percutante.

Mécanismes de prestation

Les réponses programmatiques se concentreront sur plusieurs mécanismes qui peuvent fournir des sujets prioritaires ayant un impact : les groupes d'apprentissage par les pairs, les programmes accélérateurs et l'Académie du Pacte mondial. En outre, des outils et des guides donnent aux entreprises les moyens de mettre en œuvre des pratiques commerciales conformes aux Dix Principes et aux ODD.

Sujets prioritaires

En déterminant les priorités et leur ordre, le Pacte mondial accorde la plus grande importance à la pertinence de notre offre programmatique pour l'Afrique. Guidés par les Dix Principes, nous avons priorisé cinq domaines thématiques : Égalité des sexes (ODD 5) ; Travail décent et croissance économique (ODD 8) ; Action pour le climat (ODD 13) ; Paix, justice et institutions fortes (ODD 16) ; et Partenariats pour les objectifs (ODD 17). En outre, reflétant la nature interdépendante des ODD, nos efforts sur ces cinq ODD soutiendront ceux réalisés sur d'autres objectifs clés, y compris l'absence de pauvreté (ODD 1) ; zéro faim (ODD 2) ; Bonne santé et bien-être (ODD 3) et éducation de qualité (ODD 4).

La mise en œuvre de nos réponses programmatiques nécessitera de redoubler nos programmes axés sur les Dix principes ainsi que de développer de nouveaux programmes et d'en adapter plus de dix avec un contenu mondial existant au contexte africain. Le développement de nouveaux programmes se concentrera sur les cinq domaines thématiques suivants :

- Autonomisation économique des femmes
- Transition juste
- Adaptation au climat et résilience
- Entreprises et droits de l'homme
- Entreprises anticorruption et éthiques

En tirant profit à la fois des ressources du Pacte mondial et des collaborations avec des partenaires, nous envisageons que les programmes en Afrique tombent dans l'un des trois groupes de programmes suivants :

1. Programmes existants qui nécessitent peu d'adaptation locale. Avec un contenu et un déploiement avancés, la réalisation de la valeur peut se faire rapidement. Un bon exemple est le programme existant du Pacte Mondial sur l'intensification de l'action collective contre la corruption.

2. Nouveaux programmes mondiaux ayant une pertinence régionale. Les programmes qui sont actuellement en phase de développement au niveau mondial entameront le processus d'adaptation locale dès maintenant pour assurer la pertinence régionale. Le programme pour l'entrepreneuriat féminin et l'approvisionnement inclusif en est un exemple.

3. Nouveaux programmes pour l'Afrique et les pays de l'hémisphère Sud. Le Pacte développera également de nouveaux programmes dont le contenu et le matériel seront pertinents pour l'ensemble de l'hémisphère Sud, ce qui créera de la valeur pour de nombreuses régions, y compris le continent africain. Les programmes concernant la conduite responsable des affaires et la diligence raisonnable en seraient un exemple.

« Les ODD sont clairement devenus le cadre d'action non seulement pour le secteur privé, mais aussi pour le développement transformationnel sur le continent ».

Personne interrogée sur la Stratégie pour l'Afrique 2021-2023

DÉVELOPPEMENT DES ENGAGEMENTS PROGRAMMATIQUES

Pour générer un impact à grande échelle sur les Dix principes et les ODD sélectionnés, le Pacte mondial tirera profit de sa capacité à rassembler et à former des partenariats. En effet, une approche programmatique des Partenariats pour les Objectifs (ODD 17) nous permettra d'étendre simultanément notre impact à plusieurs acteurs.

En outre, les engagements programmatiques faciliteront le processus par lequel les entreprises, qui présentent des progrès ou des pratiques exemplaires sur les sujets de durabilité, obtiennent une reconnaissance publique. Ces partenariats permettront également à ces entreprises de partager leurs connaissances et leur leadership éclairé avec leurs pairs.

Le Pacte mondial envisage quatre modèles d'engagements programmatiques :

- **Optimisation des chaînes de valeur.** Nous établirons des partenariats avec de grandes entreprises et les aiderons à travailler avec leurs partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour adopter la durabilité d'entreprise et des pratiques commerciales responsables dans leurs opérations. L'objectif est de créer un forum d'entreprises dans une chaîne de valeur qui propose des solutions et définit les prochaines étapes. Le premier engagement est généralement un événement accélérateur avec des réunions de suivi occasionnelles pour des échanges entre pairs et des mises à jour.
- **Mise en relation avec les associations.** Nous associerons à des associations d'entreprises et d'industries pour soutenir leurs efforts visant à faire participer leurs membres à l'ordre du jour, afin de soutenir nos objectifs communs de bâtir un secteur des affaires prospère. Des événements visant à informer les associations et leurs membres des progrès et à définir les rôles auront lieu régulièrement. À terme, ils deviendront une pratique courante.
- **Orientation des flux de capitaux.** Nous interagissons avec des banques commerciales, des sociétés de capital-investissement, des gestionnaires d'actifs et des institutions de financement du développement qui gèrent de grandes quantités de capitaux pour nous assurer qu'ils comprennent les avantages mondiaux de la durabilité d'entreprise et les pratiques commerciales responsables, y compris la gouvernance environnementale, d'entreprise et sociale (ESG), lorsqu'ils effectuent une diligence raisonnable, examinent la solvabilité et effectuent des investissements. En conséquence, ces institutions financières auront un impact adapté sur l'ordre du jour du Pacte mondial sans nécessairement augmenter le nombre de nos participants. Les engagements, qui ont lieu au niveau local et national, doivent avoir lieu régulièrement à des intervalles définis afin que le Pacte mondial puisse fournir une contribution détaillée.

«Il doit y avoir un partenariat entre le gouvernement et le Pacte mondial pour s'assurer que les entreprises comprennent quel est leur rôle en ce qui concerne la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. »

Personne interrogée sur La Stratégie pour l'Afrique 2021-2023

- **Élaboration des politiques.** Les gouvernements, la société civile, les syndicats, les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, participeront activement, en collaboration avec le secteur privé aux engagements politiques, le cas échéant. L'objectif est de façonner la prise de décision du secteur public en fournissant des informations sur les politiques et en partageant les perspectives du Pacte mondial ainsi que de ses participants. Ces engagements auront lieu à la fois régulièrement et selon les besoins, afin de garantir que le Pacte mondial et nos participants contribuent à la création d'environnements politiques et réglementaires favorables à la durabilité des entreprises.

DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES POUR L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

En travaillant en collaboration, les gouvernements, les Nations Unies et le secteur privé peuvent créer des cadres politiques et réglementaires plus efficaces, qui encouragent les investissements à long terme et incitent les entreprises à aligner leurs stratégies sur l'Agenda 2030. Répondant au besoin d'un dialogue accru et de solutions au niveau des systèmes pour surmonter les obstacles à la durabilité, le Pacte mondial vise à renforcer son rôle de plateforme et de facilitateur permettant au secteur privé de s'engager dans un dialogue politique avec les gouvernements, l'ONU et d'autres partenaires du développement.

S'appuyant sur son vaste réseau multipartite et son pouvoir de rassemblement, le Pacte mondial est particulièrement bien placé et équipé pour soutenir ces efforts en rassemblant les acteurs clés et en fournissant une plateforme pour une discussion honnête sur ce qui peut être réalisé collectivement. En effet, les entreprises participantes ont souligné le rôle essentiel que le Pacte mondial peut jouer en tant qu'organisateur neutre et fiable, réunissant des acteurs clés pour débloquer un engagement et une action à grande échelle.

Portés par les réseaux locaux du Pacte mondial, ces efforts serviront cinq objectifs. **Ils fourniront un espace pour que les perspectives du secteur privé soient exprimées** et incluses dans les priorités et les plans de développement nationaux ; **façonner la politique à long terme et des cadres réglementaires** qui inspirent et encouragent

la durabilité d'entreprise et les pratiques commerciales responsables, et guident l'alignement des actions commerciales sur les objectifs nationaux ; **promouvoir l'adoption des Dix principes** et des ODD comme cadre principal pour des modèles commerciaux et des opérations responsables ; **faciliter la création de partenariats multipartites transformateurs** pour faire avancer les objectifs de développement partagés ; et **tirer profit de la capacité du secteur privé** à créer des solutions innovantes et percutantes aux grands défis sociaux.

Agissant en tant qu'interlocuteur politique aux niveaux régional et national, les réseaux locaux faciliteront le dialogue politique guidé par les priorités locales. Ces efforts viseront, entre autres objectifs politiques, à intégrer la voix des entreprises responsables aux processus nationaux clés des ODD, tels que les examens nationaux volontaires (ENV) des progrès en termes d'ODD ; à organiser un dialogue politique autour des Dix principes et de la durabilité d'entreprise, tels que des tables rondes de PDG ; et à aider les gouvernements à formuler des politiques efficaces et inclusives, telles que le développement de plans d'action nationaux.

ADAPTATION DE L'APPROCHE PROGRAMMATIQUE POUR LES PME

Les PME constituent une part importante du secteur privé, représentant 90 % des entreprises en Afrique et 80 % de l'emploi, et un nombre important d'entre elles sont détenues ou dirigées par des femmes. Sans surprise, les PME jouent un rôle essentiel dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Et elles sont un moteur essentiel de la croissance économique, de l'emploi, en particulier pour les jeunes, et de l'impact potentiel.

Les PME africaines sont confrontées à des défis importants dans l'adoption de programmes liés à la durabilité. Les programmes nationaux de développement des PME en sont aux premiers stades de maturité et sont souvent fragmentés. En outre, l'environnement commercial des PME tend à être plus exigeant, ce qui rend plus difficile l'identification des liens entre la performance ESG et la rentabilité. En général, les PME ont tendance à avoir une capacité supplémentaire limitée et à concentrer leurs efforts autant que possible sur leur activité principale. En outre, la taille de PME moyenne sur le continent est plus petite que dans d'autres régions.

Agissant en tant qu'interlocuteurs politiques aux niveaux régional et national, les réseaux locaux faciliteront le dialogue politique guidé par les priorités locales. Ces efforts viseront, entre autres objectifs politiques, à intégrer la voix des entreprises responsables aux processus nationaux clés des ODD, tels que les examens nationaux volontaires (ENV) des progrès en termes d'ODD ; à organiser un dialogue politique autour des Dix principes et de la durabilité d'entreprise, tels que des tables rondes de PDG ; et à aider les gouvernements à formuler des politiques efficaces et inclusives, telles que le développement de plans d'action nationaux.

« **Le Pacte mondial peut tirer profit de ses avantages – son accès aux multinationales, aux entreprises chefs de file et aux PME, son réseau mondial de réseaux locaux, ses liens avec les Nations Unies et son rôle naturel de rassembleur – pour apporter une valeur stratégique aux PME** ».

Personne interrogée sur La Stratégie pour l'Afrique 2021-2023

Le rôle du Pacte mondial

Pour stimuler l'engagement des PME africaines, il faudra que les programmes soient spécifiquement adaptés à ces dernières. Le Pacte mondial est bien adapté à cette tâche, car ses réseaux locaux ont la capacité de servir les PME africaines sur le terrain en fonction des ressources et du contexte locaux. Le Compact dispose également d'un solide réseau de chaîne d'approvisionnement régional basé sur ses relations avec les liens continentaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait s'avérer être une autre ressource précieuse pour les PME.

Premièrement, nous avons l'intention de renforcer les capacités des PME par le déploiement de ressources de connaissances, de formations, d'engagements dans la chaîne d'approvisionnement et de plateformes numériques. En outre, le Pacte soutiendra de manière plus générale les PME et le secteur privé dans leurs efforts pour influencer les programmes de développement nationaux liés à la durabilité d'entreprise et aux pratiques commerciales responsables, et pour fournir des conseils aux décideurs politiques en fonction des besoins de ces dernières. Enfin, nous favoriserons les partenariats avec d'autres organisations œuvrant en faveur du développement durable et des PME, dans le monde entier.

Nous prévoyons que les PME s'engageront dans des efforts liés au développement durable par divers canaux. En tant que participants conformes de leurs réseaux locaux, ils pourront accéder directement à une multitude de ressources et d'outils mondiaux et régionaux qui ont été localisés pour les réseaux locaux. Dans le même temps, elles seront impliquées dans les efforts du Pacte mondial pour générer un impact via les associations professionnelles, les chaînes d'approvisionnement et les interactions avec les fournisseurs de capitaux.

6. CIBLES

Le programme de croissance du Pacte mondial en Afrique est ambitieux, réfléchi et vise à faire en sorte que les entreprises affiliées au Pacte mondial soient des moteurs de développement durable d'entreprise et de pratiques commerciales responsables. La Stratégie pour l'Afrique appelle ainsi à atteindre quatre objectifs stratégiques de croissance d'ici 2023:

Maximiser la pénétration des 100 plus grandes entreprises en Afrique Pour garantir que le Pacte mondial ait le plus grand impact possible sur le secteur privé africain, la stratégie invite au moins 90 des 100 plus grandes entreprises africaines à s'engager activement dans le Pacte mondial, idéalement en tant que participants.

Concentrer les efforts sur la croissance au sein des quatre centres

Pour atteindre les objectifs de croissance les plus élevés dans chacun des quatre centres (Kenya, Nigeria, Maroc et

Afrique du Sud), au moins sept des dix premières entreprises nationales doivent être activement engagées en tant que participants. Plus globalement, plus d'un tiers de toutes les entreprises ayant un chiffre d'affaires de plus de 25 millions de dollars devraient participer au Pacte mondial.

Accroître la présence dans le reste de l'Afrique

D'ici 2023, la croissance du Pacte mondial s'étendra au-delà des quatre centres et des 100 premières entreprises pour inclure en moyenne un tiers de toutes les entreprises africaines avec un chiffre d'affaires supérieur à 25 millions de dollars.

Augmenter le nombre de PME participant aux réseaux locaux

Pour augmenter l'impact, le nombre de PME participant au Pacte mondial dans tous les réseaux locaux du continent devrait augmenter d'environ 50 %.

L'ADN DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



DROITS DE L'HOMME



MAIN-D'ŒUVRE



ENVIRONNEMENT



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



7. MODÈLE D'EXPLOITATION

Le Pacte mondial des Nations Unies mettra en œuvre la stratégie pour l'Afrique à trois niveaux : Le siège social (HQ) à New York ; l'Africa Hub à Abuja, au Nigeria ; et les réseaux locaux situés, à l'heure actuelle, dans dix pays à travers le continent.

La collaboration entre toutes les entités en tant que « One Global Compact » sera fondamentale pour que la mise en œuvre de la stratégie pour l'Afrique soit un succès. Le siège social soutiendra les participants et les réseaux en Afrique en assurant une supervision et une gestion centrales, en élaborant des politiques et des programmes, en offrant des conseils et une coordination stratégiques, en collectant des fonds, en supervisant les relations mondiales avec les agences des Nations Unies et en déterminant la position du Pacte sur diverses questions de politique.

Africa Hub

L'Africa Hub servira d'élément principal régional aux réseaux en Afrique, en soutenant le développement de nouveaux programmes et idées, en menant des actions de sensibilisation et d'engagement dans les pays où aucun réseau n'existe, et en fournissant une main-d'œuvre opérationnelle supplémentaire.

L'Africa Hub soutiendra, à la fois, les pays dotés de réseaux locaux et ceux qui n'en ont pas, afin d'encourager le secteur privé à s'engager sur l'ensemble du continent. Il aidera les réseaux locaux à adapter nos offres mondiales au contexte national, y compris dans le développement de programmes localisés, la consolidation des objectifs de croissance et de collecte de fonds, et la rationalisation du travail programmatique. En outre, le pôle Afrique élaborera des positions politiques régionales et veillera à ce que les engagements régionaux soient alignés sur les priorités mondiales.

Réseaux locaux

Les réseaux locaux seront équipés pour créer des expériences plus enrichissantes pour les participants, soutenir les activités de croissance et promouvoir l'engagement politique au niveau local. La contribution des réseaux locaux sera fondamentale en termes de réponses programmatiques, d'engagement des participants et de collecte de fonds. Ils joueront également un rôle crucial en s'engageant dans les écosystèmes plus larges des Nations Unies dans leurs pays et en menant des dialogues politiques avec leurs gouvernements respectifs.

Le Pacte mondial prévoit d'augmenter le nombre de réseaux locaux à travers le continent dans les années à venir. Ces efforts se concentreront d'abord sur l'Algérie, l'Angola, le

Botswana, le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Rwanda, le Sénégal et l'Ouganda. Dans chaque juridiction, le Pacte mondial travaillera avec d'autres organisations des Nations Unies pour obtenir un impact maximal à travers l'Afrique.

Engagement envers le système des Nations Unies

L'engagement envers les agences des Nations Unies au niveau mondial, les coordonnateurs résidents et les équipes de pays au niveau national, et d'autres agences des Nations Unies au niveau régional est fondamental pour que le Pacte mondial soit, à long terme, un succès, ainsi que pour vraiment permettre des liens plus étroits entre le secteur privé et les objectifs mondiaux. Trois principes guident la relation du Pacte mondial avec ses homologues du système des Nations Unies :

- **L'alignement avec inclusion** appelle à centraliser l'alignement au niveau du bureau du Pacte mondial pour de plus grandes synergies et réduire la duplication des efforts, tout en formalisant les relations clés pour inclure autant de perspectives critiques que possible. À titre d'exemple, cela renforcerait la relation entre l'équipe des pays des Nations Unies et le réseau local pertinent du Pacte mondial, afin de s'assurer que les perspectives du réseau sont intégrées dans le cadre de coopération du pays. (Ce cadre, qui est négocié entre le gouvernement du pays et le Coordonnateur résident des Nations Unies du pays, guide les activités et les priorités des entités des Nations Unies du pays)
- **La responsabilisation avec transparence** exige que le personnel précisé à tous les niveaux du Pacte mondial se consacre à la gestion de l'engagement avec le système des Nations Unies. Ces personnes ont des rôles et des responsabilités clairement définis, ce qui rend le Pacte responsable de l'engagement avec le système des Nations Unies et garantit la transparence interne nécessaire pour que les opérations interdépendantes soient un succès.
- **La flexibilité avec clarté** guide les types de modèles d'engagement que le Pacte mondial déploiera dans ses relations avec d'autres entités du système des Nations Unies. Afin de répondre aux différents objectifs de ces relations, les modèles d'engagement ciblés varieront selon l'entité de l'agence. Mais pour éviter que cette flexibilité ne compromette la transparence de ces relations, les rôles, les responsabilités et les relations avec les entités clés devront impérativement être éclaircies.

8. DÉFINITION DU SUCCÈS

Mesurer l'impact total de la stratégie pour l'Afrique va au-delà d'une évaluation quantitative de la base de participants. Nous prévoyons également d'utiliser une variété de mesures qualitatives pour comprendre la valeur de nos services, notre portée sur le continent et la croissance de notre marque en tant que plus grande initiative durabilité d'entreprise.

Par conséquent, le Pacte mondial définit le succès selon deux dimensions : **promouvoir un impact** sur la durabilité d'entreprise et les pratiques commerciales responsables à travers l'Afrique, et **élargir notre portée** et nos participants sur le continent de manière réfléchie et ciblée.

Nous avons établi huit indicateurs clés pour évaluer l'impact de notre stratégie (figure 4).

FIGURE 4 : INDICATEURS CLÉS D'ÉVALUATION DU SUCCÈS

Les principaux paramètres de réussite permettant de mesurer et de suivre l'impact réel de la stratégie du Pacte mondial des Nations Unies vont au-delà de l'augmentation du nombre de membres



Remarque : Aligné sur le cadre de M&E développé pour le Pacte mondial au niveau mondial



9. CONCLUSION

Le Pacte mondial des Nations Unies doit jouer un rôle crucial dans la trajectoire de développement durable de l'Afrique en inspirant et en permettant des contributions significatives et responsables de la part du monde des affaires.

Guidés par les Dix principes, nous sommes fiers de notre capacité à accélérer les pratiques commerciales responsables grâce à notre vaste réseau mondial d'entreprises en pleine croissance. Alors que le monde s'efforce de répondre à la pandémie mondiale et de reconstruire des économies plus résilientes et inclusives, les Dix principes fournissent un cadre directeur à travers lequel les grandes et les petites entreprises peuvent contribuer à une reprise durable et bénéficier effectivement du processus. Reconnaisant le contexte favorable, la diversité et les besoins du continent africain, nous invitons toutes les entreprises et tous les participants à adhérer à nos ambitions de progrès au profit des économies africaines, et à permettre aux sociétés africaines d'atteindre leur plein potentiel.

L'accélération des progrès soutenus de l'Agenda 2030 pour le développement durable ainsi que de l'Agenda 2063 de l'Union africaine nécessite un effort collectif et coordonné. Doté d'un mandat mondial crucial, du poids des Nations Unies et d'une longue expérience en matière de soutien au secteur privé, le Pacte mondial poursuivra trois objectifs stratégiques en Afrique : un impact croissant sur la durabilité et des pratiques commerciales responsables ; favoriser l'inclusion de toutes les entreprises ; et tirer profit du pouvoir des partenariats, des chaînes d'approvisionnement et des sources de capitaux.

Notre stratégie invite à intervenir pour les entreprises en Afrique. Nous invitons le secteur privé à travers le continent à participer à cette étape primordiale vers le respect des Dix principes et l'accélération des progrès en faveur des ODD dans cette Décennie d'action. L'avenir de l'Afrique vaut bien l'investissement.

LA STRATÉGIE POUR L'AFRIQUE NOUS AIDERA À IDENTIFIER DES QUESTIONS ET DES OPPORTUNITÉS SPÉCIFIQUES POUR ANCRER LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES ENTREPRISES AFRICAINES.



LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



DROITS DE L'HOMME

- 1 Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés ; et
- 2 s'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations de ces droits.



MAIN-D'OEUVRE

- 3 Les entreprises doivent défendre la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective ;
- 4 l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;
- 5 l'abolition effective du travail des enfants ; et
- 6 l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

- 7 Les entreprises doivent soutenir une approche prudente face aux défis environnementaux ;
- 8 entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ; et
- 9 encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin.

Les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies s'inspirent de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux Principes et Droits fondamentaux au travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et de la Convention des Nations unies contre la corruption.

À PROPOS DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

En tant qu'initiative spéciale du Secrétaire général de l'ONU, le **Pacte mondial des Nations Unies** invite les entreprises du monde entier à aligner leurs opérations et stratégies sur les Dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Notre ambition est d'accélérer et d'étendre le l'impact collectif des entreprises en respectant les Dix principes et en mettant en œuvre les objectifs de développement durable par le biais d'entreprises et d'écosystèmes responsables qui permettent le changement. Avec plus de 16 000 entreprises et 4000 signataires non commerciaux basés dans plus de 160 pays et 70 réseaux locaux, le Pacte mondial des Nations Unies est la plus grande initiative en matière de durabilité d'entreprise au monde — un Pacte mondial unissant les entreprises pour un monde meilleur.

Pour plus d'informations, suivez [@globalcompact](https://twitter.com/globalcompact) sur les réseaux sociaux et rendez-vous sur notre site Web : unglobalcompact.org.



United Nations
Global Compact

© 20 septembre 2021. Pacte mondial des Nations Unies
685 Third Avenue New York, NY 10017, États-Unis